



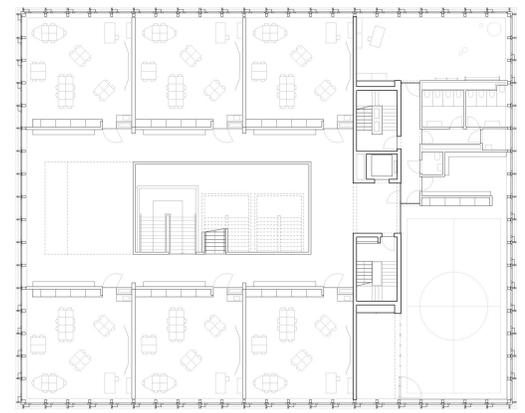
Maitre de l'ouvrage: Ville de Lausanne
Années de réalisation: 2021-2023
Surface et Volume: Surface de plancher (SIA 416) 5'800 m² et Volume (sia 416) 28'000 m³
Montant du mandat: 32 Mio CHF TTC
Prestations: Mandat d'architecte complet SIA 102
Approche environnementale: Obtention des labélisations Minergie-P-ECO, Compatibilité avec la «Société à 2000 watts» et SméO, utilisation du bois local des forêts vaudoises pour le gros œuvre



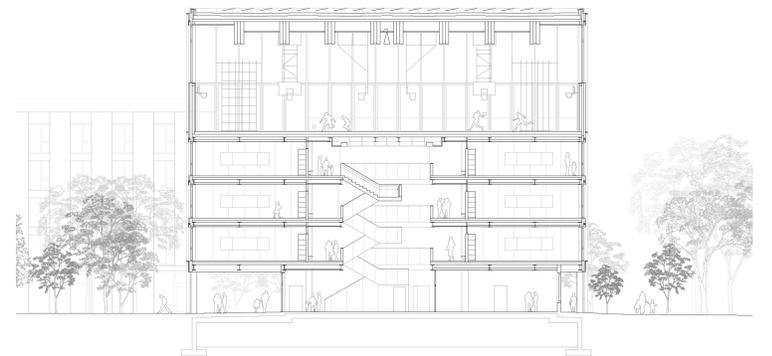
Une école de quartier, un édifice public, un repère, le projet cherche à être tout ceci à la fois. Son architecture intemporelle se démarque des habitations avoisinantes. Vivant de jour comme de nuit grâce à la disposition en toiture des salles de gymnastique, cet édifice incarne le pôle public de ce nouveau quartier. L'organisation de la coupe est motivée par une volonté de verticalité, de réduction des excavations et de simplification structurelle. Cette décision initiale a entraîné toutes les suivantes, la dimension de l'équipement sportif dictant celles des plans d'étage. Sa profondeur permet d'organiser deux rangées de classes et de libérer un espace central dans lequel se déploient des volées d'escaliers en cascade. Le système porteur associe l'acier, le bois et le béton, employés pour leurs qualités intrinsèques. Le béton est utilisé pour le sous-sol partiel et les cages d'escaliers de secours. L'acier constitue une grille tridimensionnelle organisant l'ensemble du volume et le bois, sous la forme de dalles massives, remplit les zones définies par la structure linéaire.



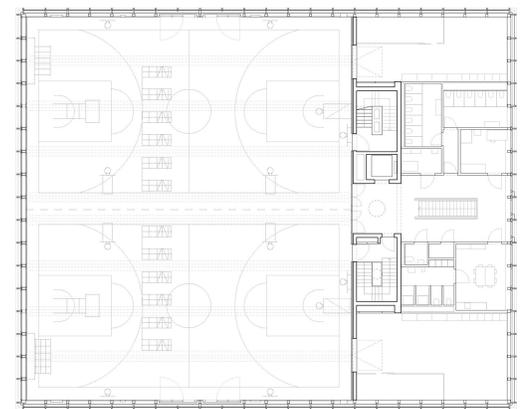
Plan de situation



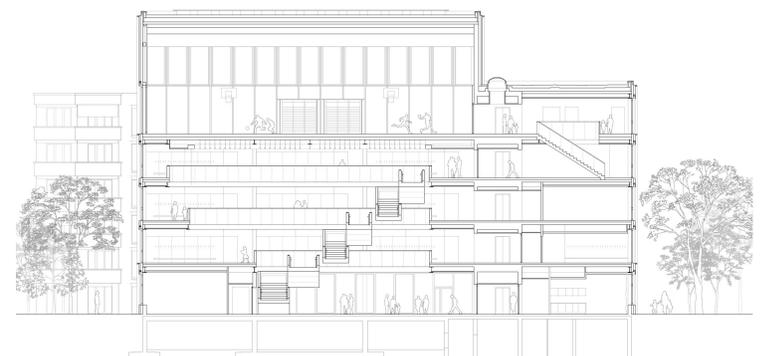
Plan Étage +1



Coupe transversale



Plan Étage +4



Coupe longitudinale